



**LA MUNICIPALITÉ ET LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX**

ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

**Monsieur Francis PAROZ**

*Conseiller municipal honoraire*

Ils présentent à toute sa famille leurs plus sincères condoléances.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.